

Observations du public

date

28 Mai

signatures

28/05/21

Débit de la permanence à été ~~le~~

Marie LE ROY, Ferme de Quimerc'h, Bannalec
 → Voir description de la problématique
 énoncé en détail le 15/05/21, page 7.
 Compte tenu de la situation géographique
 de notre exploitation agricole en autonomie
 d'eau issue d'un forage, situé en
 aval et dans l'écoulement direct de la
 parcelle 2 et 4.2 de la EARL Scavennec
 et compte tenu que nous utilisons cette eau
 pour notre consommation personnelle (9 adultes
 et 2 enfants en bas âge) et pour notre
 exploitation agricole, et la distillation
 facteur Moutan, et compte tenu que notre
 exploitation agricole en plante aromatiques
 et médicinales utilise cette eau pour la
 distillation pour l'obtention d'hydrolats
 à haute valeur qualitative (calivin des
 changes Simple et Nature et Projet), je
 demande à prendre en compte la pollution
 éventuelle que pourrait provoquer l'épandage
 des lisiers en amont de notre eau et
 demande donc de ne pas épandre de lisier
 mais uniquement des fumiers. Cela une

paraphé par le commissaire enquêteur :

J

JWL

Observations du public

| date | signatures |
|------|------------|
| | |

pollution de notre eau, même à des indices faibles de nitrate mettrait en péril notre production agricole (3 exploitations).

| | |
|----------|--|
| 28.05.21 | <p>Nous encourageons notre jeune Agriculture pour l'extension de la porcherie.</p> <p>Nous vous souhaitons bon courage pour votre extension.</p> |
|----------|--|

| | |
|---------|---|
| 28.5.21 | <p><u>Géomini Roger</u> Je dépose une plainte de la municipalité en son nom.</p> <p>Pas de commission d'enquête qui a étudié le dossier, pas de délibération au conseil municipal et <u>surtout</u>, un maire qui ne fait rien faire et qui déclare : (le maire → "je vais d'abord contacter le préfet pour savoir s'il peut présenter ce dossier en réunion au conseil municipal")</p> <p>paraphé par le commissaire enquêteur : J. JLR</p> |
|---------|---|

Observations du public

date

signatures

le 28/05

Je me permets de venir écrire aujourd'hui mon soutien au projet de la SCEA Bernard à Stéliec.

Plusieurs raisons m'ont poussé à venir :

- La première est pour rappeler que nous sommes sur un territoire agricole où l'agriculture est tout ce qui tient au bout à fait et fait la richesse de notre région. Sans parler des nombreux emplois directs ou indirect créés par le secteur.

- De plus cet agrandissement va permettre à gaëtan de s'installer et aussi préserver l'exploitation agricole tout en renouvelant la génération.

Quelques points on pense on va permettre le maintien d'une exploitation familiale. Avec 3 associés (Gaëtan et ses parents) pour un nombre de 340 têtes le ratio nb de têtes / UHT reste très raisonnable par rapport aux moyennes régionales.

paraphé par le commissaire enquêteur :

J

JUL

avis pour

Observations du public

date

signatures

Il faut aussi souligner l'engagement environnementale pris par la SELAT de puis plusieurs années (gestions des effluents, traçage, suivi etc.).

Sans parler des techniques innovantes mises en application améliorant la qualité des produits (mâle entier parc sans antibiotique).

Ce projet continue dans cette voie et améliorant même encore la sécurité sur la gestion des effluents, le bien être animal... tant on installe de nouvelles technologies.

Ce projet ne peut être qu'encourageant.

Je tiens aussi à rappeler que la SELAT innove (à son échelle).

dans le progrès (technique et environnementale) qui connaît certainement dans le futur de bases pour l'amélioration ou la création de nouveaux débouchés.

Louis PARC éleveur laitier
Co-président "La Quimperle"

paraphé par le commissaire enquêteur:

J

JLR

Observations du public

signatures

28/05^{date}

je soutiens totalement le projet
de la SCE A. Bertrand pour

3 raisons :

① C'est un projet familial avec des
capitaux familiaux : Gaëtan le
fils aurait pu être dans une
solution de facilité et prendre
une ferme. Non il préfère
s'associer avec ses parents et
investir pour faire perdurer
l'exploitation familiale et la
perpétuer.

② Le bien-être animal est une
des priorités dans leur projet :
au-delà de la castration, techniques
pour éviter l'écaillage des
porcelets par la truie.

③ L'environnement : ce projet sera
moins consommable en foin pour
l'épandage. Les fosses seront
toutes recouvertes. Système de
récupération pour séparer le liquide
du solide pour le lisier. Sécurité
totale pour éviter un débordement
des fosses avec alarme et système qui

paraphé par le commissaire enquêteur

nous prévenir si le lisier

Christophe
Le coat

JHR

"Je détiens le projet de la SCET BERNARD."
Je suis salarié d'une entreprise de Quimperlé et,
connaissant la famille BERNARD et donc son projet
je suis conscient des efforts qu'ils fournissent pour
l'avoironnement. leurs compétences à leurs les nécessaires
n'est plus à justifier.

Le Roy Armand